

PROGRAMME DE FORMATION

Sensibilisation à l'utilisation des échelles et travaux sur toitures et terrasses

Objectif Général :

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques pour réaliser en sécurité des travaux sur toitures et terrasses et utiliser des échelles, en vue d'obtenir, après évaluation, un avis d'aptitude.

Objectifs pédagogiques :

Etre capable de :

- d'utiliser en toute sécurité les techniques de déplacement sur cordes pour atteindre des postes de travail difficiles d'accès.
- Poser des ancrages antichute, comme demande par la recommandation R 430 (remplace la R 424)
- d'analyser les risques lors de l'utilisation des échelles, de choisir le matériel adapté, de le vérifier.
- Mettre en œuvre les techniques de sécurité pour l'utilisation des échelles.

Textes de référence :

Loi du 31/12/91 ; Loi du 31/12/93 ; Décret du 06/05/95 ; Code du travail ((articles L 4121-1 ; R 4224-5 ; R4214-2 ; R4224-8 ; R4223-63 ; R4221-81 ; R4323-82 et R4323-88) Décret du 8 janvier 1965 ; Directive européenne 2001/45/CE ; Décret n°2004-924 du 1er septembre 2004 ; Arrêté du 21/12/2004 .

Public :

- Public : Tout salarié réalisant des travaux en hauteur sur toiture ou terrasse et utilisant des échelles.

Pré requis :

- Aptitude médicale aux travaux en hauteur.

Durée préconisée :

1 jour de 7 heures

Lieux de formation :

En intra* sur le site de l'entreprise ou sur l'un de ses chantiers ; (*Formation en intra réservée à un groupe de 8 salariés maximum d'une seule entreprise. Le coût est forfaitaire, les locaux et matériel mis à disposition par le client. Les dates déterminées conjointement et les contenus sont adaptables en fonction de vos besoins et attentes.)

Programme détaillé :

L'utilisation des échelles :

- Rappel de la réglementation,
- Statistiques et gravité des accidents,
- Les échelles fixes, portables, suspendues, à coulisses,
- Les risques spécifiques : glissades, renversement,
- Balisage de la zone,
- Montée, descente et travail sur échelle,
- L'accès au poste de travail,
- Le transport des échelles à bras ou par véhicule,

- L'entreposage et le maintien en bon état.

Les travaux en toiture ou terrasse :

- Modes opératoires de l'intervention sur Toiture Terrasse
- Présentation du matériel de sécurité (caractéristiques, résistance, utilisation)
- Réglage du harnais (sangles, ajustement, suspension attache dorsale et sternale)
- Réalisation de nœuds
- Réalisation de points d'ancrages temporaires
- Déplacement avec corde et anti-chute, installation d'un balisage provisoire
- Installation d'une ligne de vie provisoire et sécurisation du poste de travail (ligne de vie horizontale), réalisation de points d'ancrages temporaires
- Intervention en bord d'acrotère et simulation d'installation

L'évaluation : Evaluation d'aptitude.

Nos formations intègrent :

- la remise à chaque stagiaire d'un document pédagogique,
- l'établissement de l'attestation de formation,
- la remise à l'employeur, d'un avis d'aptitude pour chaque participant ayant réussi son examen, en cas d'échec, une proposition de plan de formation pour combler les lacunes détectées

Matériel et accessoires nécessaires :

- Pour la formation théorique : une salle de formation avec tables et chaises en nombre suffisant,
- Pour les formations pratiques et l'examen :
- Un chantier école et les EPI couramment utilisés pour les travaux en hauteur
- Des échelles de différents types,
- Des cordes, mousquetons, etc.

Equipement individuel des participants :

- Tenue de travail,
- Harnais de sécurité individuel et EPI personnels.

Recyclage : préconisé tous les 5 ans.